

POUR AFFICHAGE

ATTENTION MODIFICATIONS (VOIR EN JAUNE)

INFORMATIONS – SÉANCES D’AFFECTATION POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

SECTEUR DES SERVICES DE GARDE

TECHNICIENS EN SERVICE DE GARDE

Séance d’affectation – MUTATION ET RÉSIDUELS – Mercredi le 30 mai 2018

S’adresse au PERSONNEL RÉGULIER ET TEMPORAIRE

Accueil et inscription : **Dès 18h00**

Début de la séance : **18h30**

Les postes de techniciens en service de garde seront d’abord offerts en mutation. Les postes demeurés vacants seront ensuite offerts au personnel régulier du secteur des services de garde (selon l’article 7-3.35 de la convention collective). Les postes demeurés vacants au terme de cette séquence seront offerts au personnel temporaire lors de la même séance.

ÉDUCATEURS EN SERVICE DE GARDE CLASSE PRINCIPALE

Séance d’affectation – MUTATION ET RÉSIDUELS – Mercredi le 30 mai 2018

S’adresse au PERSONNEL RÉGULIER ET TEMPORAIRE

Accueil et inscription : **Dès 18h00**

Début de la séance : **18h30**

Les postes d’éducateurs classe principale seront d’abord offerts en mutation. Les postes demeurés vacants seront ensuite offerts au personnel régulier du secteur des services de garde (selon l’article 7-3.36 de la convention collective). Les postes demeurés vacants au terme de cette séquence seront offerts au personnel temporaire lors de la même séance.

ÉDUCATEURS EN SERVICE DE GARDE

Séance d’affectation – MUTATION – Vendredi le 29 juin 2018

S’adresse au PERSONNEL RÉGULIER SEULEMENT

Accueil et inscription : **De 08h30 à 09h15**

Début de la séance : **09h30**

Application de la sécurité d’emploi et mouvement par ordre d’ancienneté dans la même classe d’emploi sur des postes vacants, créés ou nouvellement vacants.

Séance d’affectation – POSTES RÉSIDUELS – Vendredi le 17 août 2018

S’adresse au PERSONNEL RÉGULIER (DES SECTEURS AUTRES QUE SERVICE DE GARDE) ET TEMPORAIRE

Accueil et inscription : **De 08h30 à 09h15**

Début de la séance : **09h30**

Le personnel sera invité, par ordre d’ancienneté, à choisir un poste demeuré vacant à la séance du 27 juin.

POUR TOUTES CES SÉANCES, AFIN D’EXERCER LEUR DROIT, LES PERSONNES SALARIÉES DEVRONT RÉPONDRE AUX QUALIFICATIONS DU PLAN DE CLASSIFICATION AINSI QU’AUX EXIGENCES PARTICULIÈRES DU POSTE ET AVOIR EN MAIN LEUR CURRICULUM VITAE OU COPIE DE LEUR DIPLÔME AFIN DE LE DÉMONTRER.

TOUS LES POSTES LIBÉRÉS AU COURS DES SÉANCES SERONT OFFERTS DÈS QUE LIBÉRÉS.

Toutes les séances d’affectation auront lieu au Centre administratif, à la salle Flore-Laurentienne, au 1^{er} étage, 13 rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Les listes des postes disponibles seront remises lors des séances. Toutefois, des listes provisoires seront disponibles sur Intranet quelques jours avant chacune des séances.

IMPORTANT : Il n’est pas nécessaire de s’inscrire au préalable pour se présenter aux séances. Toutefois, nous vous demandons de vous présenter à temps afin que toutes les présences puissent être prises avant le début de la séance.